



LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

# REGLEMENT TROPHÉE DES CHAMPIONS SAISON 2024-2025

## Article 1 : Epreuve et trophée

1-1 Le District de la Vienne de Football organise à chaque fin de saison de championnat, une épreuve départementale nommée « Trophée des champions », qui désigne le lauréat de son niveau de compétition du championnat Départemental 1 au Départemental 5.

Sauf dispositions particulières prévues aux présents règlements, ce sont les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football qui s'appliquent.

1-2 Cette épreuve est dotée d'un trophée qui reste la propriété du club vainqueur. Il est remis à l'issue de la finale au vainqueur de chaque niveau de compétition. Sur le socle, une plaque gravée indique, le niveau de compétition et la saison concernée.

1-3 Un trophée souvenir est également remis à titre définitif à l'équipe finaliste.

## Article 2 : Commission d'organisation

Cette épreuve est organisée et gérée par la Commission Sportive.

## Article 3 : Engagement/Participation :

3-1 Aucun engagement préalable n'est nécessaire, l'équipe qui termine à la première place de la poule de son niveau de compétition est obligatoirement engagée pour y disputer le titre de champion.

3-2 Le District ne perçoit aucun frais d'engagement.

## Article 4 : Système de l'épreuve

4-1 D1 Le vainqueur du championnat est déclaré vainqueur du trophée de Départemental 1.

4-2 D2 Une rencontre finale désigne le vainqueur du trophée de Départemental 2

4-3 Pour les autres niveaux, la compétition se déroule sur 2 journées de la façon suivante :

D3 : Une demi-finale détermine les 2 équipes finalistes.

La finale désigne le vainqueur du trophée de Départemental 3.

D4 : Un tour préliminaire (formule tournoi) organisé en 2 groupes détermine les 2 finalistes.

La finale désigne le vainqueur de Départemental 4.

D5 : Un tour préliminaire (formule tournoi) organisé en 2 groupes détermine les 2 finalistes.

La finale désigne le vainqueur de Départemental 5.

4-4 Toutes les finales se jouent le même jour sur un même lieu.

## Article 5 : Organisation des rencontres :

5-1 Horaires des rencontres :

La commission organisatrice fixe l'horaire des rencontres au :

- Dimanche 14h00 pour les tours préliminaires (formule tournoi)
- Dimanche 15h00 pour la demi-finale
- Samedi de 13h30 à 19h30 pour la journée finale



LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

## REGLEMENT TROPHÉE DES CHAMPIONS SAISON 2024-2025

### 5-2 Choix du club recevant :

Les deux demi-finales et les tours préliminaires se déroulent sur le terrain d'un des clubs concernés par le titre dans sa catégorie (sauf si les installations ne le permettent pas).

Le tour préliminaire en D5 nécessite deux installations composées, chacune, de deux terrains à onze.

### Article 6 : Déroulement des rencontres

Les tours préliminaires à partir de trois équipes sur un même site, se déroulent sous forme de tournoi. Chaque équipe rencontre les autres équipes présentes.

#### 6-1 : Durée des rencontres

La durée d'une rencontre des 1/2 finales et finales est de 90 minutes, divisées en deux périodes de 45 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il est procédé à la séance de tirs au but pour désigner le vainqueur.

#### 6-2 Les tours préliminaires (formule tournoi)

En tour préliminaire, la durée totale des rencontres par équipe, ne peut être supérieure à 120 minutes. L'ordre des rencontres est tiré au sort, sur place, par les équipes présentes.

Tournoi à 3 équipes : 2 x 30 minutes par match (chaque équipe joue 2 rencontres).

Tournoi à 4 équipes : 1 x 40 minutes par match (chaque équipe joue 3 rencontres).

Tournoi à 5 équipes : 1 x 30 minutes par match (chaque équipe joue 4 rencontres).

#### 6-2-1 Classement des équipes

##### **½ finales D3 et Finales**

Le règlement du championnat s'applique à savoir :

Victoire : 3 points

Match nul : 1 point

Défaite : 0 point

Pénalité : - 1 point

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il est effectué une séance de 5 tirs au but pour déterminer le vainqueur.

##### **Tours préliminaires D4 et D5 (formule tournoi)**

Victoire = 4 points

Match nul avec victoire aux tirs au but = 2 points

Match nul avec défaite aux tirs au but = 1 point

Défaite = 0 point

Défaite par pénalité = -1 point

A chaque rencontre, en cas d'égalité, il est procédé à une séance de 3 tirs au but.

Pour établir le classement final, il est tenu compte du nombre total de points acquis lors des rencontres.

En cas d'égalité entre plusieurs équipes, et afin de départager les éventuels ex aequo, il sera tenu compte :

1) du classement aux points du ou des matchs joués entre les clubs ex-aequo (y compris les tirs au but en cas d'égalité).

2) de la différence entre les buts marqués et concédés lors du ou des matchs joués entre les clubs ex-aequo

3) de la différence entre les buts marqués et concédés sur l'ensemble de l'épreuve (goal average),

4) du nombre total de buts marqués

5) du nombre total de buts encaissés.



LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

## REGLEMENT TROPHÉE DES CHAMPIONS SAISON 2024-2025

6) en cas d'égalité entre 2 équipes ou plus à la fin du tournoi, il est procédé à une séance de 3 tirs au but. Si 3 équipes ou plus à égalité, un tirage au sort déterminera l'ordre des équipes devant s'affronter (un exempt pourra être désigné par ce tirage au sort).

### 6-3 nombre de joueurs

Chaque équipe peut faire figurer 16 joueurs maximum sur la feuille de match avec la possibilité d'inclure un second gardien de but.

En conformité avec les Règlements de la FFF (article 144), il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au maximum au cours d'une même rencontre.

La règle du remplaçant/remplacé s'applique.

### 6-4 Qualification et participation des joueurs

A) Équipes premières : Les conditions de participation sont celles qui régissent l'équipe dans son championnat.

B) Équipes réserves : Les dispositions de l'article 167.2 des RG de la FFF s'appliquent pour les équipes réserves : « Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118 des RG de la FFF (championnat et coupe) disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain ».

De plus, une équipe réserve engagée dans « le trophée des champions » ne pourra inscrire sur la feuille de match, plus de trois joueurs ayant pris part à plus de 10 rencontres officielles (championnat et coupe) avec l'(les) équipe(s) supérieure(s) du club.

Concernant les joueurs de moins de 23 ans l'article 151.1.c des RG de la FFF s'applique.

C) Pour ce trophée :

- les équipes évoluant en U17-U18 et U19 District, Ligue, FFF, sont considérées comme des équipes supérieures pour les compétitions D4 et D5.
- les équipes évoluant en U17-U18 et U19 Ligue et FFF, sont considérées comme des équipes supérieures pour les compétitions D2 et D3.

D) Chaque équipe qualifiée pour disputer la finale de son niveau de compétition doit obligatoirement fournir au District de la Vienne de Football, une liste de 20 joueurs au plus tard le lundi précédent la finale.

### 6-5 Couleur des maillots

Les équipes doivent être vêtues aux couleurs de leur club. Toutefois chaque équipe devra se prémunir d'un second jeu de maillots de couleur différente.

### 6-6 Numérotation des maillots

Les maillots devront être numérotés de 1 à 11 pour les joueurs titulaires et de 12 à 16 pour les joueurs remplaçants.

### 6-7 Les ballons

Chaque équipe doit fournir 2 ballons de match.

Le District fournit les ballons de la journée finale.

### 6-8 Réserves et réclamations

Les réserves, réclamations ou évocations doivent être formulées dans les conditions prescrites aux Règlements Généraux de la FFF.



LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

# REGLEMENT TROPHÉE DES CHAMPIONS SAISON 2024-2025

## Article 7 : Les officiels

### 7-1 : Arbitres et arbitres assistants

Pour les tours préliminaires et la 1/2 finale, l'arbitre central est désigné par la Commission Départementale d'Arbitrage.

Chaque équipe doit fournir un arbitre assistant, toutefois, un joueur inscrit sur la feuille de match peut officier en tant qu'arbitre assistant sans avoir la possibilité de participer à la rencontre en cours.

Pour les finales, trois arbitres officiels sont désignés pour chaque rencontre.

### 7-2 Les Délégués

2 représentants du District sont désignés sur chaque site, ils assurent l'organisation des rencontres.

Un délégué de match est fourni par chaque équipe en présence.

## Article 8 : La discipline

### A) Exclusion temporaire

La règle de l'exclusion temporaire de la LFNA s'applique pour la compétition.

Pour la formule tournoi, l'exclusion temporaire est de 5mn.

B) Pour la formule tournoi, les représentants du District présents sur place, prennent les sanctions disciplinaires immédiates si nécessaire, selon un barème établi.

Carton jaune : 2 cartons jaunes ou un carton jaune et un carton blanc obtenus pendant le tournoi = suspension automatique pour le reste du tournoi de la phase de poule.

Si ces cartons sont obtenus au dernier match de la phase de poule, le joueur est suspendu pour la finale.

Carton rouge : Le joueur est suspendu pour le reste du tournoi, le dossier est transmis à la commission de discipline.

## Article 9 : Les forfaits

Une équipe déclarant forfait pour une rencontre est automatiquement éliminée pour la suite de la compétition.

## Article 10 : Litiges et Appels

Les litiges sont instruits en premier ressort par la commission compétente.

Les appels des décisions de première instance peuvent être interjetés auprès de la commission d'Appel du District qui statuera en dernier ressort dans les conditions des articles des Règlements Généraux de la FFF (article 188 à 190).

Le délai d'appel est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision de la commission compétente.

## Article 11 : Règlement financier

Il n'est établi aucun règlement financier pour l'organisation de cette compétition.

Les entrées au stade sont gratuites, le club recevant conserve la recette de sa buvette.

Pour les tours préliminaires (y compris 1/2 finales D3), les frais d'arbitrage seront répartis entre les équipes en présence.

Les frais d'arbitrage de la finale sont à la charge du District de la Vienne de Football.



*LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !*

## REGLEMENT TROPHÉE DES CHAMPIONS SAISON 2024-2025

### Article 12 : Les finales

Les finales D2, D3, D4, D5 ont lieu le même jour sur le même site qui dispose de 2 terrains de compétition à onze.

Le lieu du site est choisi par la commission organisatrice.

L'entrée au stade est gratuite

### Article 13 : Cas non prévus

Les cas non prévus dans le présent règlement sont tranchés par la commission organisatrice, en accord avec les RG de FFF et de la LFNA.



LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

## REGLEMENT TROPHÉE DES CHAMPIONS SAISON 2024-2025

### **(Annexe 1) Organisation des rencontres sur site**

**D2** : 2 poules : un match (finale)

**D3** : 4 poules : 1ère journée sur 2 sites : deux 1/2 finales puis finale (tirage au sort intégral)

**D4** : 6 poules : 1 ère journée sur 2 sites : 2 tournois de 3 équipes par site (tirage géographique)  
Un seul terrain par site, chaque équipe joue 2 matches  
2 vainqueurs pour la finale

**Site A**: Tirage au sort de l'ordre des matches sur place ( représentant du District)

14h00 Match 1 : équipe A contre équipe B : 2 X 30 minutes (mi temps 5 minutes)

15h30 Match 2 : équipe A contre équipe C : 2X 30 minutes : (mi temps 5 minutes) :

17h00 Match 3 : équipe B contre équipe C : 2X 30 minutes: (mi temps 5 minutes) :

**Site B**: Tirage au sort de l'ordre des matches sur place ( représentant du District)

14h00 Match 1 : équipe A contre équipe B : 2 X 30 minutes (mi temps 5 minutes)

15h30 Match 2 : équipe A contre équipe C : 2X 30 minutes: (mi temps 5 minutes) :

17h00 Match 3 : équipe B contre équipe C : 2X 30 minutes: (mi temps 5 minutes) :

**D5** : 9 poules : 1ère journée sur 2 sites : 1 tournoi à 4 équipes, 1 tournoi à 5 équipes

#### **Site A**

**Tournoi à 4 équipes**: 2 terrains à disposition, toutes les équipes se rencontrent  
(3 matches de 1X 40 minutes pour chacune des équipes)

tirage au sort de l'ordre des rencontres sur place (représentant du District)

Terrain A : Match 1 14h00 : équipe A contre équipe B : (1X40 minutes)

Terrain A : Match 2 15h00 : équipe A contre équipe C : (1X40 minutes)

Terrain A : Match 3 16h00 : équipe A contre équipe D : (1X40 minutes)

Terrain B : Match 1 14h00 : équipe C contre équipe D (1X40 minutes)

Terrain B : Match 2 15h00 : équipe B contre équipe D (1X40 minutes)

Terrain B : Match 3 16h00 : équipe B contre équipe C (1X40 minutes)



*LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !*

## REGLEMENT TROPHÉE DES CHAMPIONS SAISON 2024-2025

### **Site B**

Tournoi à 5 équipes : 2 terrains à disposition, toutes les équipes se rencontrent  
(4 matches de 1X30 minutes pour chacune des équipes)

Tirage au sort de l'ordre des rencontres sur place (représentant du District)

Terrain A : Match 1 14h00 : équipe A contre équipe B (1X 30 minutes)  
Terrain A : Match 2 14h45 : équipe A contre équipe C (1X 30 minutes)  
Terrain A : Match 3 15h30 : équipe A contre équipe E (1X 30 minutes)  
Terrain A : Match 4 16h15 : équipe B contre équipe D (1X 30 minutes)  
Terrain A : Match 5 17h00 : équipe A contre équipe D (1X30 minutes)

Terrain B : Match 1 14h00 : équipe C contre équipe D (1X30 minutes)  
Terrain B : Match 2 14h45 : équipe D contre équipe E (1X30 minutes)  
Terrain B : Match 3 15h30 : équipe B contre équipe C (1X30 minutes)  
Terrain B : Match 4 16h15 : équipe C contre équipe E (1X30 minutes)  
Terrain B : Match 5 17h00 : équipe B contre équipe E (1X30 minutes)